

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N° du certificat : 523

N° du fascicule de certification : **BNQ 2621-905/2012-07-17**

Programme de certification (élaboré à partir des exigences des chapitres 4, 5 et 8 de la norme CSA A23.1-F09/A23.2-F09)

Date d'expiration : 2020-06-30

Le Bureau de normalisation du Québec, ayant reconnu la conformité du béton prêt à l'emploi :

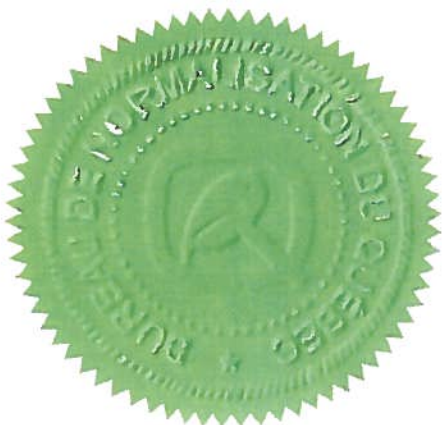
(voir l'annexe au certificat)

ainsi que l'efficacité du système qualité mis en œuvre par l'entreprise conformément aux exigences du fascicule de certification, délivre le présent certificat à l'usine suivante :

P. BAILLARGEON LTÉE
(usine fixe)

826, rue des Carrières, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2P2

Le présent certificat est délivré selon les règles précisées dans le document BNQ 9902-001. En foi de quoi, ont signé à Québec, le 22 juin 2018.



Julie Conseiller, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Dominique Chouinard, ing., M. Sc.
Responsable de programme
Certification



Le présent certificat demeure la propriété du BNQ et doit lui être retourné s'il le demande.
La validité du présent certificat de conformité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html.